



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 02 juin 2021

Ordre du jour :

- 1 Notre terrain de tir de l'avenue des Glières suite réunion du 17 mai 2021 avec la municipalité.

Présents : Le président, le vice-président, le secrétaire, la secrétaire adjointe, le trésorier, la trésorière adjointe, le responsable matériel.

Excusé : Néant

Ouverture : La séance est ouverte à 18h30.

Suite à la réunion qui a eu lieu sur le terrain avec la municipalité pour discuter des différences entre les plans que nous avons proposés et le réel [mail fait en guise de CR] :

"Étaient présents :

Municipalité : Madame Catherine PLEWINSKI, Monsieur Fabrice FORTE, Monsieur Pierre-Marie HEZARD, Monsieur Michel GENOVESE

Association : Monsieur Fabrice DUCROUX, Monsieur Grégory TURBELIN

Pour faire suite à la réunion de ce 17 mai 2021, qui a eu lieu sur le terrain, il est ressorti :

- de la part du service technique que les implantations du club house et du grillage ont été faites en fonction d'un plan validé en mairie, et des contraintes liées aux pylônes électriques (réglementation GRDF). Monsieur HEZARD nous transmettra le plan qui a été validé.

- De la part du service technique et de la municipalité qu'il n'est pas possible de modifier ces implantations (dont le coût est déjà très élevé), ni de pousser la butte de terre.

- De la part de la municipalité et de la vie associative : qu'au moins un jeu de clef devrait être en notre possession pour nous permettre de pénétrer sur le terrain et de préparer la mise en place des installations de tir. Madame PLEWINSKI a demandé, il y a quelques temps déjà, que les clés nous soient remises avec accord de Monsieur le maire, avant de faire une remise officielle. Monsieur FORTE relance le sujet dès demain matin et nous informera de ce qu'il en est.

Les priorités à venir sont :

1) faire le métrage soit par nous-même, soit en faisant appel à un géomètre ou une personne disposant du matériel et du savoir-faire.

2) refaire sur plan avec un métrage, l'implantation de l'ensemble de nos installations (Christian).

3) faire remonter les informations à Monsieur FORTE, qui transmettra à qui de droit, surtout si des problèmes techniques insurmontables apparaissent quant à la pratique de notre sport. Ensemble nous essaierons de trouver une solution pérenne.

4) faire un appel à nos adhérents (et plus si nécessaire) pour débiter les travaux. a) Mise en place du pas de tir.

b) mise en place des gardes de protection. c) mise en place des buttes de tir. d) création des allées. ...

A toutes les personnes présentes : si j'ai omis ou mal retranscrit des sujets, je vous prie de bien vouloir faire un complément ou un rectificatif.

Merci à la municipalité de s'être déplacée pour venir écouter nos doléances."

La séance s'ouvre sur une explication des démarches effectuée pour le terrain depuis le tout début avec les plans fait par Christian.

Plusieurs remarques ont été faites au niveau des plans et de l'implantation du terrain :

On peut distinguer des différences entre le plan transmis à la mairie de Cluses, et celui refait par leur propre service. Il y a des différences par rapport à notre plan au niveau de l'implantation de la clôture, du club house et du chemin de propreté. Si on fait la comparaison avec le plan de masse fourni

de la société NéoTP, en superposant les habitations, on remarque aussi ces mêmes différences mais aussi les pilonnes électriques qui ne sont pas aux mêmes endroits et n'ont même pas la même orientation. De ce fait, la clôture n'a pas été posée comme prévue et par conséquent, les pas de tir ne peuvent plus être alignés entre les distances "adultes" et "enfants". La butte de terre en place n'est pas du tout de la même taille que sur le plan de la municipalité ou sur le nôtre.

Le métrage que nous avons pu prendre après que la municipalité nous a donné les clefs, correspond au plan de NéoTP.

En d'autres termes, nous devons revoir nos plans d'implantation pour essayer de faire rentrer toutes nos installations avec des restrictions de sécurité mais surtout dimensionnelles...

Ce qui a le plus interloqué les membres du club présent lors de cette réunion (avec la municipalité) sont les dires de Monsieur HEZARD qui a déclaré s'être arrangé avec les dirigeants de l'usine EDF sur le fait de ne pas avoir à mettre la palissade au sommet de la butte de terre au fond du terrain derrière les buttes de tir.

En tant que secrétaire, j'ai pris la liberté d'appeler notre ancien président pour en discuter avec lui. Il était stupéfait de cette annonce. Il m'a déclaré de son côté, que si nous disposons de la bande de terrain EDF et de leur accord pour pratiquer notre sport sur ce terrain, c'est suite à une réunion d'une demi-journée (courant mars ou avril 2019) à laquelle Monsieur le Maire, Jean Philippe MAS a participé, au moins à son début, c'est à la condition d'avoir ces éléments de sécurité. En effet, la crainte du personnel concerne la sécurité de leurs enfants si ceux-ci jouent derrière le terrain pendant que nous sommes en pratique. Il a aussi été très surpris d'apprendre que le déplacement des cibles (buttes de tir) devait être fait par le club et maintient que ce n'est pas ce qui avait été prévu.

J'avais aussi demandé, en présence de Monsieur FORTE, lors d'une réunion en mairie avec Monsieur le Maire, la possibilité de réduire la taille des tuyaux de consultation de la nappe phréatique. La réponse était positive mais la réduction n'a pas été faite. Lorsque Monsieur JJ GROSSET BOURBANGE avait émis le fait que nous nous occuperions de faire les allées de déplacement pour accéder aux cibles (surtout pour les personnes PMR), Monsieur le Maire avait dit que pour des raisons de sécurité, il ne voulait pas que nous fassions de travaux demandant l'utilisation d'engins de terrassement sous les lignes électriques Haute Tension.

Nous ne pouvons que déplorer le manque de consultation du club lors de l'avancement des travaux qui entraîne des modifications par rapport au projet initial et aussi un surcoût pour la sécurité et pour les buttes de tir que le club ne pourra certainement pas supporter.

Il est très souhaitable de demander une nouvelle réunion avec tous les intervenants de la municipalité (Monsieur le Maire, Madame l'adjointe aux sports, Monsieur le président de la Vie Associative, ...), de EDF et du club pour traiter les points soulevés lors de notre présente réunion - Arbres non-coupés, palissade, butte de terre, allées, buttes de tir. Lors de cette réunion, Monsieur JJ GROSSET BOURBANGE souhaite être invité. S'il en a la possibilité, il sera présent. S'il ne le peut pas, il désire être appelé pour participer à la réunion par téléphone.

Les membres du bureau ont discuté sur 3 nouvelles implantations proposées par Monsieur Christian LEONARDUZZI et en ont choisi une. Elle est très proche de l'initiale mais avec les modifications imposées par le nouveau métrage du terrain.

Le présent compte rendu de réunion sera, après approbation de l'ensemble des membres du bureau, envoyé à la municipalité accompagné des plans explicatifs de ce que nous avançons et du plan d'implantation final.

Fin de réunion à 20h.

Le secrétaire et le secrétaire-adjoint.

